

## **COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 05 MAI 2009**

Monsieur le maire remercie la Communauté de Communes du Genevois et plus particulièrement Mr THENARD et Mlle PONCHON ainsi que l'entreprise gérante qui sont venus présentés le nouveau mode de transport « PROXI GEM » mis en place depuis le 06 avril 2009 sur le Canton de Saint-Julien en Genevois.

### **1. DEMANDE DE SUBVENTION**

Concernant le projet de cheminement piétonnier à Bloux, le conseil municipal sollicite une subvention auprès du Département pour financer la partie de travaux incombant à la Commune.

Le Conseil Général répondra à la demande de prise en charge d'une part des travaux lors d'une séance à venir.

### **2. EOLIENNES**

Monsieur le maire rappelle que la Commune de Jonzier-Epagny a refusé le projet éolien sur son territoire, que celle de Vers n'a pas répondu. Il indique que la Société VSB propose de réaliser l'étude sur le Commune de Dingy-en-Vuache. Un bureau d'études démarche actuellement les propriétaires et les exploitants agricoles des secteurs de la commune concernés par l'implantation d'éoliennes. Un mât destiné à recueillir les informations préalables au projet sera installé dans le secteur « Le Mont » ou « Les Plans ».

### **3. OFFICE DU TOURISME**

Monsieur le maire indique qu'après 4 ans d'existence, le fonctionnement de l'Office du Tourisme va évoluer afin de s'adapter. Le siège administratif va quitter les locaux de la Mairie de St-Julien pour rejoindre la Communauté de communes du genevois et l'offre touristique sera gérée par la Société Gestion et Services basée au Domaine de Chosal à Archamps. Il sera plus présent lors des manifestations départementales.

### **4. DROIT DE PREEMPTION URBAIN**

Le conseil municipal confirme qu'il ne souhaite pas exercer son droit de préemption urbain dans le cadre de la vente de :

- la parcelle bâtie «A 728» propriété de Mr MARTIN Jean-André et Mme THIEBAUD Annick au chef lieu.
- la parcelle bâtie «A2360» propriété de Mr Pascal WIDMER à Raclaz mais émet une réserve future pour l'alignement de la voie communale riveraine.

### **5. JOURNEE ENVIRONNEMENT**

Monsieur le maire indique qu'une quinzaine de personnes ont participé à la journée environnement d'avril et il les en remercie vivement.

Le conseil municipal retient la date du samedi 27 mars 2010 pour cette prochaine manifestation annuelle et souhaite inclure un ramassage d'encombrants. Il souhaite harmoniser cette date avec celle de la Société de Chasse qui intervient sur le secteur du Vuache, si cela est possible.

## **6. URBANISME**

Le conseil municipal prend connaissance des déclarations préalables suivantes :

- Mr PYTHON François pour un garage abri à Raclaz
- Mr RAMOS César pour un abri de jardin à Bloux.

## **7. CCAS**

Sur proposition du CCAS, le Conseil Municipal accepte d'offrir des fleurs aux nouvelles mamans, le jour de la Fête des Mères.

## **8. ELECTIONS EUROPEENNES**

Le conseil municipal procède au tour de garde du bureau pour le scrutin des élections européennes du dimanche 7 juin 2009. Le bureau sera ouvert de 8 h à 18 h.

## **9. QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

- Le conseil municipal prend connaissance de la modification n° 2 du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de CHENEX.
- Il prend connaissance du rapport sur la qualité de l'eau en 2008 transmis par la Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale.
- Il remercie la Région pour le document transmis « le guide d'information sur les risques naturels en Rhône Alpes à l'usage des élus ».
- Il souhaite doubler les containers à Conchy afin d'éviter les débordements et garder le site propre.
- Il est informé qu'une réunion publique d'information sur les déchets, à destination des habitants du canton, est prévue mercredi 3 juin à Valleiry.
- Il prend acte de la demande de l'Association de Parents d'Elèves d'installer deux containers verts sur la parking des enseignantes pour la fête de l'école du 28 juin.

La séance est levée à 23 h 15.